

Postulat Sylvie Podio et consorts – Stop au harcèlement scolaire

Texte déposé

Selon le Conseil d'Etat le harcèlement scolaire touche environ 10 % des élèves¹. Sur 89'500 écoliers, cela signifie 8'950 enfants victimes ; mais bien plus de concernés si l'on compte les auteurs et les témoins².

Plusieurs études ont démontré les conséquences que le harcèlement a sur la santé des enfants concernés, ceux-ci sont notamment plus souvent confrontés à des troubles anxieux et dépressifs, à des pensées suicidaires ou à des passages à l'acte qui peuvent perdurer au-delà de la période scolaire.

Ces deux dernières décennies, différents projets essayant de répondre à cette problématique ont été mis en œuvre dans différents pays. Plusieurs d'entre eux ont fait l'objet d'évaluation quant à leur efficacité. Il en ressort que si la plupart conduisent à une réduction des comportements, celle-ci est souvent faible, voire inefficace.

Dans ce contexte la Finlande a élaboré un programme anti-harcèlement nommé KIVA, qui a fait ses preuves et s'est déployé dans de nombreux pays (Estonie, Italie, Espagne, Grèce, Chili, USA...)³. Ce programme ne concentre pas son action exclusivement sur la victime ou sur le harceleur, mais travaille sur le contexte. Il conjugue des actions universelles à caractère préventif et des actions ciblées dans les cas de harcèlement détecté.

Les études d'efficacité sur ce projet démontrent non seulement une baisse des situations de harcèlement, mais a aussi des effets secondaires positifs sur l'ensemble des enfants concernés par le programme. En effet, les élèves touchés par le programme semblent présenter une amélioration de leur motivation et de leurs résultats scolaires, ainsi qu'un plus grand plaisir à se rendre à l'école.

L'école doit être un lieu où les élèves peuvent évoluer et apprendre en toute sécurité. Par le présent postulat, nous avons l'honneur de demander au Conseil d'Etat d'envisager la mise en place du programme KIVA dans les écoles vaudoises afin de renforcer une école qui permette à toutes et tous d'apprendre et de grandir dans un environnement respectueux de leur intégrité physique et psychique.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.

*(Signé) Sylvie Podio
et 26 cosignataires*

Développement

Mme Sylvie Podio (VER) : — Comme nous le savons tous, le harcèlement scolaire est une véritable problématique, dans notre canton comme ailleurs. La Finlande a développé un programme, appelé KIVA, évalué par une méthodologie très sérieuse. Il se base sur deux axes, le premier consistant à travailler sur la prévention et le harcèlement scolaire auprès de l'ensemble des élèves, le deuxième consistant en certaines actions ciblées lorsqu'une situation de harcèlement est repérée. Ce programme obtient des résultats probants.

Par ce postulat, j'aimerais que le Conseil d'Etat s'attache à étudier le programme, voire à le mettre en œuvre. Mais comme il s'agit d'un programme conséquent, je demande le renvoi en commission afin que nous puissions en parler ensemble avant de l'approuver définitivement.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.

¹ Etat de Vaud, Conférence de presse 20 novembre 2015

² Etat de Vaud, page DGEO, chiffres clés

³ Claire F, Garandau & Salmivalli, Le programme anti-harcèlement KIVA, Presse Universitaire